

La semaine de la maternelle dans la ZECO

Règlement du concours d'affiches

L'affiche gagnante du concours ?



15-19 avril 2024

LA ZONE EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DE L'AEFE ORGANISE UN CONCOURS D’AFFICHES OUVERT À TOUTES LES CLASSES DE MATERNELLE. LE CONCOURS SE DÉROULERA DU 8 JANVIER 2024 AU 1ER MARS 2024.

Thème du concours

La **Semaine de la maternelle** est un événement de la ZECO qui aura lieu du **15 au 19 avril 2024**.

Un concours d’affiches est organisé pour illustrer cet événement. Les productions devront se rapporter à l’école maternelle.

Les affiches pourront par exemple faire référence aux thèmes suivants :

- **Le quotidien à la maternelle**
- **Le bien-être à la maternelle**
- **L’art à la maternelle**
- **L’activité physique à la maternelle**
- **Le jeu à la maternelle**
- **Vivre ensemble à la maternelle**

Les participants peuvent également déterminer leur propre thème illustrant **la Semaine de la maternelle**.

Condition de participation

Le concours est **ouvert à toutes les classes** de la Petite Section à la Grande Section **de maternelle** de tous les établissements scolaires appartenant à la Zone Europe Centrale et Orientale. La participation est limitée à une affiche par établissement. La participation au concours est gratuite, elle implique l’entière acceptation du présent règlement, sans aucune réserve.

Modalités de participation

Chaque établissement participant a la possibilité d’organiser une première phase interne du concours avec plusieurs classes de maternelle mais une seule affiche sera ensuite choisie et représentera l’établissement. Les affiches seront confectionnées en classe au format A1 (84,1 cm x 59,4 cm). Elles peuvent comporter des collages, des matières variées, être numériques. Les techniques et matériaux sont libres. Les affiches seront photographiées ou numérisées et envoyées à la chargée de communication ZECO elise.niemczykagnier@aeфе.fr entre le 8 janvier et le 1er mars 2024 délai de rigueur. Les affiches de tous les établissements participants feront ensuite l’objet d’un vote en ligne via PollUnit du 5 mars au 19 mars 2024. Les résultats seront annoncés le 22 mars 2024.

Pour être conformes, les affiches doivent :

- être expédiées au format numérique (images JPEG ou PNG) format paysage ou portrait et ne pas excéder 5 Mo
- avoir obligatoirement pour titre : la semaine de la maternelle dans la ZECO - 15-19 avril 2024 - nom de l’établissement - Ville - Pays -

Prix

L'affiche gagnante illustrera l'événement pour toute la ZECO.

Les 3 affiches finalistes seront publiées sur le site aefe-zeco.net et les réseaux sociaux de la ZECO (Facebook, LinkedIn et Instagram).

Votants :

- Les classes participantes via l'enseignant titulaire de la classe (un vote par classe)
- Les parents d'élèves
- Les personnels de la ZECO

Remarque : si vous votez à plusieurs titres (enseignant, personnel, parent), seul le dernier vote sera retenu (un seul vote possible).

Droits des participants

Les participants s'engagent, par leur participation, à accepter l'utilisation et la diffusion par la ZECO des affiches déposées dans le cadre du concours, sur les supports numériques et les comptes sur les réseaux sociaux de la ZECO (Instagram, Facebook, LinkedIn), sans restriction ni réserve, sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, dans le cadre de cette communication.

Décision des organisateurs

La ZECO se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement et à prendre toute décision qu'elle pourrait estimer utile pour l'application et l'interprétation du règlement. Elle se réserve également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le concours, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de sa volonté et notamment en cas d'évènement constituant un cas de force majeure ou un cas fortuit.